



Lons le Saunier, le 13 Mai 2020

Mesdames, Messieurs les Représentants des clubs

Madame la Présidente
Monsieur le Président,

Suite à la décision prise par le gouvernement de déconfinement progressif confirmée par son 1^{er} ministre nous franchissons une nouvelle étape. Le fléau qui nous frappe n'est malheureusement pas derrière nous, il faudra pendant un certain temps nous adapter et être méfiants.

C'est pourquoi, les décisions suivantes et provisoires ont été prises dans le respect des mesures prises en lien avec la crise sanitaire du Covid-19. Et dans l'attente des nouvelles directives nationales prévues pour la fin du mois de Mai 2020.

- Prolongation jusqu'à nouvel ordre de la fermeture au public des bureaux du District
- Mise à disposition des employés et des membres du District des moyens de protection contre le virus Covid 19.
- Réouverture pour le personnel administratif des locaux du District un jour par semaine et ce jusqu'à la fin du mois de Juin. (Je remercie le personnel de sa compréhension et de sa collaboration)
- Continuer d'alterner télétravail ou travail au bureau (1 jour par semaine) et chômage partiel, jusqu'à fin Juin
- Les services restent joignables aux adresses mails indiquées sur le site de la Ligue. En cas d'urgence Merci de joindre le Président ou le Secrétaire Général.
- les réunions des commissions se feront en audio ou visioconférence dans la mesure du possible ou par groupe de 10 personnes maximum après aval du Président et programmée jusqu'aux nouvelles directives nationales. Ainsi masques, gels hydro alcooliques seront disponibles à la seule entrée principale accessible. Si une réunion est indispensable, elle se tiendra obligatoirement dans la salle du Comité Directeur Les gestes barrières devront être scrupuleusement respectés. L'ensemble des mesures de distanciation physique, d'hygiène, de protection seront appliquées.

Je compte sur votre responsabilité et l'implication de toutes et tous pour respecter les mesures en vigueur qui ont pour but de garantir notre santé.

Nous sommes conscients que la reprise des activités football au sein des clubs dans les prochaines semaines sera extrêmement difficile au regard des mesures gouvernementales liées à la pratique sportive ainsi qu'aux règles sanitaires qu'il serait impératif de respecter en cas de reprise. Le football doit demeurer exemplaire dans l'application de ces consignes, indispensables pour endiguer la pandémie.

Pour votre club, un groupe de travail national étudie la reprise à court terme (actions périscolaires) à moyen terme (reprise des clubs) mais également sur l'organisation de la période estivale.

Un guide sanitaire (charte d'accueil) respectant les conditions sanitaires sera disponible rapidement.



- Court terme à partir du 18-25 mai : Collaboration avec l'Education Nationale sous l'appellation 2S et 2C – (SPORT / SANTE / CULTURE / CIVISME). Il sera produit un catalogue d'activités grâce à la créativité des conseillers techniques.

- Moyen terme à partir du 02-15 Juin : Ouverture des clubs. Si le ministère de tutelle permet de rouvrir (à minima) pour des actions « Sport Santé »,

Pour rappel, il est interdit d'organiser des matches ou des détectations, les groupes ne devront pas dépasser 10 personnes. Il faut aussi noter: que Transmettre un ballon ou un accessoire d'un joueur à un autre est interdit.

Avant toute décision, il nous faudra obtenir l'accord de nos collectivités territoriales pour entrer dans les stades ou enceintes sportives. A ce jour, les pratiquants ne devront pas avoir accès aux vestiaires et devront se résoudre à prendre la douche à la maison.

Je me permets d'émettre quelques réserves par rapport à certaines demandes qui nous sont faites.

- Demander aux clubs de faire du football sans ballon reste tout de même pour moi un mystère (?)

Je vous confirme que le District a bien pris acte des recommandations ou directives de la Fédération. Les décisions sont toujours prises dans le respect des règlements fédéraux, régionaux et de notre District.

Ce qui signifie, que nous appliquerons une seule rétrogradation par groupe (mais ce texte était déjà en vigueur au District du Jura), et que nous appliquerons les montées suivant les textes qui régissent nos compétitions. Il en résulte que nos groupes seront constitués de 12 équipes en D1 - D2 et de 10 équipes en D3-D4.

Concernant les compétitions Séniors, Féminines ou Jeunes il convient d'attendre que tous les dossiers en cours de traitement par les Commissions dont les examens ont été suspendus depuis la crise sanitaire, soient examinés et jugés dans un délai qui sera le plus court possible.

Après la validation des classements, donc des accessions, relégations et autres décisions, par le Comité de Direction, la publication du procès-verbal vous confirmera votre affectation de niveau pour la saison prochaine.

Beaucoup d'interrogations subsistent quant au calendrier de la saison 2020-2021, même si nous devons attendre de connaître les propositions de calendriers fédéraux et régionaux pour nous positionner, Je demande aux commissions compétentes de travailler sur deux scénarii

- 1) démarrage weekend du 12-13 Septembre (version optimiste)
- 3) démarrage weekend du 10-11 Octobre

D'autre part, je vous confirme

- l'ouverture de la « période licences » aura lieu début Juin
- que les périodes de mutation des licenciés restent inchangées par rapport à une saison ordinaire.



- que, suite aux ordonnances prise dans le cadre de l'urgence sanitaire, le comité de direction de votre club peut prendre toute mesure modificative ou dérogatoire. A ce titre le CD peut décider d'organiser l'assemblée générale du club par voie électronique permettant leur identification et garantissant leur participation effective ou de reporter cette assemblée en présenteielle à l'automne.

Conscients de vos difficultés financières, nous étudions les possibilités d'aide envers les clubs. Des informations vous seront communiquées avant fin Juin. Cette aide sera attribuée pour faciliter la gestion des clubs pour la prochaine saison et sera débitée sur nos propres réserves financières. De son côté la Fédération étudie les modalités de mise en place du Fonds de solidarité National alimenté par les instances, FFF, Ligues et Districts.

Dans la situation compliquée que nous vivons, je continue, accompagné des membres du District à travailler dans l'intérêt des clubs, recherchant toujours la plus grande équité. Je suis, comme vous, impatient que nous sortions de cette crise, et je sais que je peux compter sur toute la Famille du Football Jurassien.

Recevez, Madame la Présidente, Monsieur le Président, mes sincères salutations avec l'espoir que vous et vos proches soyez en bonne santé, ainsi que toute ma considération pour votre engagement au service du football.

Michel Sornay
Président District du Jura de Football

RAPPEL :
SONT FERMES jusqu'à nouvel ordre
Les Etablissements sportifs couverts et de plein air

SONT INTERDITS jusqu'à nouvel ordre
Les Sports Collectifs

SONT AUTORISES SOUS CONDITIONS
La Pratique Sportive extérieure limitée à 10 personnes (encadrement compris)
En respectant les règles de distanciation soit un espace de 4 m² pour chaque participant

